



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 décembre 2020 à 15h00

Résultat des votes de l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 18 décembre 2020

La transformation en SICAV interviendra au 1^{er} janvier 2021

Jean-Claude Campana, nouveau Directeur Général à compter du 1^{er} janvier 2021

L'assemblée générale mixte des actionnaires de SOFRAGI s'est réunie le 18 décembre 2020 à 10h00 – à huis clos – au Business Center « L'Astorg », 25, rue d'Astorg à Paris (75008), sous la présidence de Monsieur Christian Dormeau, Président Directeur Général.

Le taux de participation des actionnaires (votes par correspondance et procurations), exprimé en droits de vote, a été de 86,99 % (à comparer à 87,03% pour l'AGM annuelle de 2020, 88,86 % pour celle de 2019 et 89,17 % pour celle de 2018).

Les actionnaires ont plébiscité les résolutions proposées par le Conseil d'administration puisqu'elles ont toutes ont été approuvées à plus de 99,5%.

Vous trouverez ci-après le résultat détaillé des votes par résolution en application de l'article R. 225-106-1 du Code de commerce.

La transformation de SOFRAGI en Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) non cotée a donc été décidée. Cette transformation en SICAV sera effective à partir du 1^{er} janvier 2021, étant précisé que :

- il sera mis fin au contrat de liquidité, actuellement en cours, le 21 décembre 2020 après bourse ;
- l'action SOFRAGI sera suspendue de la cote Euronext Paris à compter du 28 décembre 2020 après bourse ;
- l'action SOFRAGI sera définitivement radiée de la cote Euronext Paris le 4 janvier 2021 avant bourse ;
- il sera procédé à une décimalisation des actions SOFRAGI le 6 janvier 2021 ;
- les premiers ordres de souscription ou de rachat d'actions SOFRAGI sous format de SICAV pourront intervenir à compter du 7 janvier 2021.

Aucune transaction sur le titre SOFRAGI ne pourra en conséquence intervenir entre le 28 décembre 2020 après bourse – date de suspension des cotations – et le 7 janvier 2021.

Le Conseil d'administration du 18 décembre 2020 a, par ailleurs, décidé de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général à compter de la transformation en SICAV.

Dans ce cadre, à compter du 1^{er} janvier 2021, Monsieur Christian Dorneau conservera ses fonctions de Président du Conseil d'administration pendant la durée de son mandat d'administrateur (jusqu'en 2025), tandis que Monsieur Jean-Claude Campana, Directeur Général de Cybèle Asset Management – société délégitaire de la gestion financière de SOFRAGI – deviendra le nouveau Directeur Général de SOFRAGI (sans rémunération).

Il a également été décidé que Madame Emmanuelle Ferreira deviendra, suite à la démission de son mandat d'administrateur à titre personnel, avec effet au 1^{er} janvier 2021, le représentant permanent de CCPMA Prévoyance (Groupe Agrica), nouvel administrateur la remplaçant pour la durée restante de son mandat (jusqu'en 2025).

Cette cooptation confirme l'implication du groupe Agrica, deuxième actionnaire de SOFRAGI, dans son développement.

* * *

Ce communiqué est disponible sur le site www.sofragi.fr

SOFRAGI est une société d'investissement à capital fixe (SICAF) ayant la forme d'une société anonyme cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le symbole SOFR. Les actions ne peuvent être rachetées par la SICAF à la demande de ses actionnaires.

* * *

Détail des votes par résolution

	Partie extraordinaire	Partie ordinaire
Nombre d'actions composant le capital social	100 000	
Nombre d'actions disposant du droit de vote	99 333	
Nombre total des voix ayant un droit de vote	167 445	
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	73	74
Nombre de voix détenus par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	145 653	145 657
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	78 453	78 455
Nombre d'actionnaires présents ou représentés	0	0
Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés	0	0

Résolution N°1		<i>Transformation en Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) non cotée</i>	
Majorité : 50%			
	Nombre de voix	Nombre de titres	Titres (%)
Participant au vote	145 653	78 453	78,45%
Exclusions	0	0	0,00%
	Nombre de voix	Pourcentage de voix	Résolution Adoptée
Pour	144 953	99,519%	
Contre	700	0,481%	
Abstention	0	0%	

Résolution N°2		<i>Modification de la dénomination sociale</i>	
Majorité : 50%			
	Nombre de voix	Nombre de titres	Titres (%)
Participant au vote	145 653	78 453	78,45%
Exclusions	0	0	0,00%
	Nombre de voix	Pourcentage de voix	Résolution Adoptée
Pour	144 953	99,519%	
Contre	700	0,481%	
Abstention	0	0%	

Résolution N°3		<i>Refonte des statuts</i>	
Majorité : 50%			
	Nombre de voix	Nombre de titres	Titres (%)
Participant au vote	145 653	78 453	78,45%
Exclusions	0	0	0,00%
	Nombre de voix	Pourcentage de voix	Résolution Adoptée
Pour	144 953	99,519%	
Contre	700	0,481%	
Abstention	0	0%	

Résolution N°4	<i>Délégation au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre la transformation en Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) non cotée</i>		
Majorité : 50%			
	Nombre de voix	Nombre de titres	Titres (%)
Participant au vote	145 653	78 453	78,45%
Exclusions	0	0	0,00%
	Nombre de voix	Pourcentage de voix	Résolution Adoptée
Pour	144 953	99,519%	
Contre	700	0,481%	
Abstention	0	0%	

Résolution N°5	<i>Délégation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues</i>		
Majorité : 50%			
	Nombre de voix	Nombre de titres	Titres (%)
Participant au vote	145 653	78 453	78,45%
Exclusions	0	0	0,00%
	Nombre de voix	Pourcentage de voix	Résolution Adoptée
Pour	144 960	99,545%	
Contre	662	0,455%	
Abstention	31	0,021%	

Résolution N°6	<i>Autorisation donnée au Conseil d'administration de mettre un terme par anticipation au contrat de liquidité</i>		
Majorité : 50%			
	Nombre de voix	Nombre de titres	Titres (%)
Participant au vote	145 657	78 455	78,46%
Exclusions	0	0	0,00%
	Nombre de voix	Pourcentage de voix	Résolution Adoptée
Pour	144 957	99,519%	
Contre	700	0,481%	
Abstention	0	0%	

Résolution N°7	<i>Confirmation des organes sociaux et du Commissaire aux comptes</i>		
Majorité : 50%			
	Nombre de voix	Nombre de titres	Titres (%)
Participant au vote	145 657	78 455	78,46%
Exclusions	0	0	0,00%
	Nombre de voix	Pourcentage de voix	Résolution Adoptée
Pour	145 603	99,986%	
Contre	21	0,014%	
Abstention	33	0,023%	

Résolution N°8*Modification de la politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux*

Majorité : 50%

	Nombre de voix	Nombre de titres	Titres (%)
Participant au vote	145 657	78 455	78,46%
Exclusions	0	0	0,00%

	Nombre de voix	Pourcentage de voix	Résolution Adoptée
Pour	145 603	99,986%	
Contre	21	0,014%	
Abstention	33	0,023%	

Résolution N°9*Pouvoirs*

Majorité : 50%

	Nombre de voix	Nombre de titres	Titres (%)
Participant au vote	145 657	78 455	78,46%
Exclusions	0	0	0,00%

	Nombre de voix	Pourcentage de voix	Résolution Adoptée
Pour	145 605	99,986%	
Contre	21	0,014%	
Abstention	31	0,021%	